



Lundi 3 octobre 2022

Une 4^{ème} fleur pour la Ville d'Annemasse

En 2021, le Jury régional du label « Villes et Villages Fleuris » avait sélectionné la Ville d'Annemasse auprès du Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour lui proposer l'attribution du label 4 Fleurs. Après avoir à son tour apprécié et évalué les réalisations de la commune en termes d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie au printemps et à l'été 2022, le Jury national a rendu son verdict en septembre et a octroyé une 4^{ème} fleur à la Ville d'Annemasse ! Ce label national vient récompenser la Ville pour son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la préservation de l'environnement.



Le label national de la qualité de vie

Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » a pour vocation de promouvoir le développement des espaces verts dans les villes et récompense les collectivités qui aménagent leur territoire pour le bien-être des citoyens. Chaque collectivité évolue ainsi dans le respect d'une charte nationale de qualité selon des critères définis :

- La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics
- La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité
- Le développement de l'économie locale et de l'attractivité touristique
- Les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets

La Ville d'Annemasse avait obtenu un premier label en 1980 à l'occasion de la visite du jury régional qui avait, à titre exceptionnel, octroyé à la commune les 3 fleurs à la fois. En obtenant sa 4^{ème} fleur, la Ville d'Annemasse rejoint les 272 communes labellisées « 4 Fleurs » parmi les 4470 communes labellisées sur tout le territoire français.



CONTACT

MELISSA ROLDAN

Chargée de communication

04 50 95 07 00 - Poste 1094

melissa.roltan@annemasse.fr



ici

la vie est douce

ANNEMASSE

Ici le patrimoine végétal est valorisé
pour vous offrir une meilleure qualité
de vie et contribuer à préserver
votre environnement.



L'engagement de la Ville d'Annemasse récompensé

Engagée pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la Ville d'Annemasse a pour ambition de devenir une ville paysagée et agréable où il fait bon vivre.

De nombreux projets sont en cours de réalisation pour rendre la Ville plus verte, comme la création du square des Enfants du Paradis et du parc Mila Racine, ou encore l'aménagement de l'éco-quartier du Château Rouge. La commune aménage ses espaces publics de manière à valoriser son patrimoine paysager et arboré : elle comprend désormais 61 hectares d'espaces verts pour 5500 arbres, dont 8 parcs, 8 squares, 2 plaines de jeux, 2 sites naturels et 2 sites pour les jardins familiaux. Autant d'espaces verts qui participent à l'amélioration de la qualité de l'air et à la gestion des eaux pluviales, atténuent les effets d'îlots de chaleur, favorisent la biodiversité et offrent aux habitants des espaces de respiration, de quiétude et de repos.

L'obtention du label national 4 Fleurs vient ainsi récompenser les efforts menés par la Ville d'Annemasse depuis plusieurs années pour redonner sa place à la Nature en Ville et offrir un espace public agréable, esthétique et géré de manière éco-responsable.

Quelques points forts appréciés par les membres du jury



Patrimoine végétal et fleurissement

- Un fleurissement annuel harmonieux, « très beau et spectaculaire en hypercentre »
- Une stratégie très forte sur la politique de l'arbre avec notamment 200 arbres plantés par an



Respect de l'environnement

- Zéro phyto (sans produits phytosanitaires) depuis 10 ans
- Projet de désimperméabilisation des parkings et cours d'écoles et de remplacer les parkings par des parcs en hypercentre
- Extinction de l'éclairage sur certains secteurs de l'espace public



Qualité des espaces publics

- Une « bonne qualité » d'entretien de l'ensemble des espaces aussi bien anciens que plus récents
- Extension de la piétonnisation du centre-ville et sa végétalisation



Participation citoyenne

- Jardins familiaux : 255 parcelles entre 15 et 100m²

L'investissement des Espaces verts et Voirie

Regroupés au sein d'un même service « Espaces verts et Voirie », les équipes Parcs et Jardins et Maintenance de la Voirie travaillent ensemble pour améliorer la qualité des espaces publics et de l'environnement.

La récompense décernée par le label Villes et Villages Fleuris est le fruit de l'investissement de ces 82 agents qui œuvrent quotidiennement pour l'embellissement de la Ville. Le Maire d'Annemasse, Christian Dupessey, et les Adjointes au Maire Mylène SAILLET-RAPHOZ – en charge de la transition écologique, de la végétalisation et des espaces verts – et Pascal SAUGE – en charge de la qualité des espaces publics, patrimoine et travaux – se sont rendus au Centre Horticole pour féliciter ces agents.



Un cadre de vie agréable dont il faut prendre soin

Au travail réalisé par les agents s'associe l'implication des citoyens, mobilisés lors des concours de fleurissement annuels organisés par la Ville ou encore pour l'entretien des jardins familiaux. Parce qu'un cadre de vie agréable ne fonctionne qu'avec l'engagement des habitants, le rôle éducatif des associations environnementales d'Annemasse telles que Renard et PachaKleaner est important.

La responsabilité est commune et il est de notre devoir à tous, services municipaux et citoyens, de veiller à la propreté de notre cadre de vie.



**La Ville d'Annemasse obtient le label 4 Fleurs pour une durée de 3 ans.
La remise des prix nationaux aura lieu le 14 décembre 2022 à Paris.**